COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES DIXIÈME SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES (2003-2004) **LE 11 MAI 2004**

1.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 45, M^{me} Marie-Louise Gentric-Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

2.0 **PRÉSENCES**

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE 11 MAI 2004 À 19 H 45 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS:

Lise Beauchamp-Brisson (19), Claudine Caron-Lavigueur (2), Solange Couture Dubé (14), Linda Crevier (15), Denise Daoust (18), Suzanne Gaudette (8), Pascale Godin (6), Claudette Labre-Do (13), Margot Pagé (17), Micheline Patenaude-Fortin (1), Diane Soucy (4), LouiseTremblay (20)

ММ Éric Allard (10), Jean-Pierre Bélair (9), André Dugas (11), Yves Garand (5), Marcel Gélinas (3), Guy Sylvain (16), Alban Synnott (12)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET: M^{mes} Chantal Richer, commissaire représentante du comité de parents au niveau primaire

Deborah Verge, commissaire représentante du comité de parents au niveau secondaire

ABSENCE

Yvon Derome (21)

AINSI QUE:

SUSAN TREMBLAY, directrice générale CAROLE BLOUIN, directrice générale adjointe

OSVALDO PAOLUCCI, directeur général adjoint M.

ET:

MM. MAURICE BROSSARD, directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles CLAUDE HÉBERT, directeur du Service des technologies de l'information et des communications

GILLES PRESSEAULT, secrétaire général

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

La présidente de la Commission scolaire fait la présentation des lauréates aux Olympiades de la formation professionnelle en Fleuristerie et en Coiffure, soit M^{mes} Marie-Claude Perras (fleuristerie) et Marie-Ève Lamoureux (coiffure). Elles sont accompagnées par la directrice de l'École de formation professionnelle de Châteauguay, M^{me} Hélène Tremblay, des enseignantes, M^{mes} Brigitte Bonenfant et Marie-Claude Lafleur. Le conseil des commissaires les félicite chaleureusement. Le conseil et la direction générale leur remettent un cadeau souvenir en guise de remerciement pour avoir si bien représenté l'École et la Commission scolaire, et les félicitations pour leurs belles performances lors de ces Olympiades provinciales. M^{me} Hélène Tremblay en profite pour distribuer le nouveau dépliant promotionnel de l'École de formation professionnelle de Châteauguay.

M^{me} Réjeanne Vachon, présidente de l'organisme « Les Habitations La Rémoise inc.»

Elle présente de nouveaux arguments portant sur le complexe d'habitation que « La Rémoise inc.» souhaite voir construit à Saint-Rémi, sur un terrain appartenant à la Commission scolaire. Le sujet est à l'ordre du jour au point 6.03.

MM. Brazeau, Rivard et Turcotte, porte-parole d'un groupe de parents de l'école Louis-Lafortune

Monsieur Brazeau souhaite que des élèves de 5^e année en 2003-2004 (2 groupes) puissent demeurer à l'école Louis-Lafortune et ne pas être transférés à l'école des Cheminots en septembre prochain. Il présente ses arguments. Son texte a été remis à la Direction générale.

M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, explique le cheminement ayant mené à la décision du conseil des commissaires.

La directrice générale, M^{me} Susan Tremblay, mentionne que ce point sera prévu à l'ordre du jour de la séance ajournée du conseil des commissaires le 1^{er} juin prochain.

C.C.-1560-05-04 4.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudette Labre-Do, commissaire,

que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié, à savoir :

5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE & SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2004
- 6.02 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ajournée du 20 avril 2004
- 6.03 Les Habitations « La Rémoise » Demande d'achat de terrain
- 6.04 Calendrier des rencontres 2004-2005 du conseil des commissaires
- 6.05 Proposition de fonctionnement pour le conseil à compter de 2004-2005
- 6.06 Comité d'appréciation de la Directrice générale
- 6.07 Structure administrative des directions d'école Proposition

7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

8.01 Plan de développement de la formation professionnelle en Montérégie – Appui aux recommandations de la Table des directeurs généraux

9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- 9.01 Formation d'un comité de sélection Poste de direction du Service des ressources humaines
- 9.02 Désignation au comité de sélection Postes vacants de direction d'établissement 2004-2005
- 9.03 Fermeture partielle de la CSDGS Été 2004
- 9.04 Engagement ou nomination Direction du Service des ressources humaines (prévoir un ajournement le 1^{er} juin 2004)
- 9.05 Entente locale avec l'Association des professeurs de Lignery Modalités de distribution des heures de travail

10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 11.01 Vente de terrain sur la rue Jogues : Demande de délai supplémentaire par « Les Habitations de la Rive »
- 11.02 Projet d'entente avec la Ville de La Prairie : aménagement des terrains de tennis à l'école de la Magdeleine (sujet ajouté)

12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.0 SERVICE DE L'INFORMATION

14.0 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

14.01 Document de la FCSQ sur la démocratie scolaire

15.0 COMITÉ DE PARENTS

16.0 DEMANDE D'INFORMATION

- 16.01 Horaire d'autobus (sujet ajouté)
- 16.02 Spectacle à l'école Louis-Philippe-Paré (sujet ajouté)
- 16.03 Tournoi de golf (sujet ajouté)

17.0 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

18.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.01 Orientations de la Fédération des cégeps
- 18.02 Lettre du ministre de l'Éducation et du ministre de la Santé et des Services sociaux sur l'entente de complémentarité des services
- 18.03 Protocole d'entente avec les Villes État des autorisations de signatures des Villes
- 18.04 Compte rendu du comité consultatif du transport Réunion du 7 avril 2004
- 18.05 Extrait du questionnaire relativement à l'étude en souscription par la firme Léger Marketing
- 18.06 Activités et événements Mai et juin 2004
- 18.07 Lettre du 30 avril 2004 de M. Pierre Reid, ministre de l'Éducation, relative à des demandes de dérogation (sujet ajouté)
- 18.08 Lettre du 5 mai 2004 de M. Pierre Largy, secrétaire-trésorier et directeur général de la MRC de Roussillon, concernant un extrait de procès-verbal ou copie de résolution de la séance régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Roussillon du 28 avril 2004, relativement aux personnes qui ont été désignées pour siéger au conseil d'administration du CLD de Roussillon (sujet ajouté)

19.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

La présidente, M^{me} Marie-Louise Gentric-Kerneïs et la directrice générale, M^{me} Susan Tremblay, présentent un état de situation sur chacun des dossiers.

1. Vente de terrains à Sainte-Catherine En suivi.

- 2. Académie Langlois à Hemmingford Résultats des démarches En suivi.
- 3. Protocole d'entente avec les villes

Règlement final envisagé d'ici le 30 juin 2004.

- Politique de fermeture des établissements pour tempêtes Référence au comité consultatif du transport scolaire En suivi.
- 5. Fonctionnement du conseil des commissaires : Organisation de l'activité du 1^{er} mai 2004

Ce sujet est terminé, sous réserve du point 6.05 du présent ordre du jour.

6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 AVRIL 2004

C.C.-1561-05-04

- DISPENSATION

CONSIDÉRANT

l'article 170 de la LIP qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »:

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 13 avril 2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1562-05-04

- APPROBATION

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que le procès-verbal de la séance du 13 avril 2004 soit approuvé après avoir noté la correction suivante :

- le mot « sohaite » au premier paragraphe du point 16.01 doit être remplacé par « **souhaite** ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.02 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 20 AVRIL 2004

C.C.-1563-05-04

- DISPENSATION

CONSIDÉRANT

l'article 170 de la LIP qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance ajournée du 20 avril 2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1564-05-04

- APPROBATION

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que le procès-verbal de la séance ajournée du 20 avril 2004 soit approuvé après avoir noté la correction suivante :

le mot « proessionnelle » au point 17.02 doit être remplacé par « professionnelle ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1565-05-04

6.03 LES HABITATIONS « LA RÉMOISE » - DEMANDE D'ACHAT DE TERRAIN

M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, présente la documentation. M. Pierre Gastaldy, directeur du Service des ressources matérielles, fait circuler le plan d'architecture et il répond à des questions. La présidente, M^{me} Marie-Louise Kerneïs, répond à des questions. Il est à noter que le conseil d'établissement de l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond s'était prononcé contre le projet l'an dernier et que cette année, il a simplement « entendu » les représentants de « Les Habitations La Rémoise » lors de l'une de ses réunions régulières. Des commissaires émettent des suggestions pour les suivis à ce dossier.

Avant de procéder aux consultations, les membres du conseil des commissaires demandent que la Direction générale clarifie la dimension légale reliée à la cession d'une partie du terrain aux « Habitations La Rémoise ».

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Micheline Patenaude-Fortin, commissaire,

que le conseil des commissaires demande au conseil d'établissement de l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond de procéder à une consultation

auprès de l'ensemble des parents et qu'il soumette les résultats de la consultation de même que son propre point de vue sur le dossier au conseil des commissaires avant le 9 juin 2004.

Que M. Pierre Gastaldy, directeur du Service des ressources matérielles, vérifie l'utilisation légale que l'on peut faire du terrain.

Que les commissaires de Saint-Rémi et un représentant des Habitations « La Rémoise » soient associés à la demande de consultation.

ONT VOTÉ POUR : 19 commissaires ABSTENTION : 1 commissaire

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

C.C.-1566-05-04R

6.04 CALENDRIER DES RENCONTRES 2004-2005 DU CONSEIL DES COMMISSAIRES – Horaire des rencontres

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Garand, commissaire,

que les réunions du conseil des commissaires commencent à 19 heures et se terminent à 22 heures.

REJETÉE

C.C.-1567-05-04

CALENDRIER DES RENCONTRES 2004-2005 DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

CONSIDÉRANT le règlement CSDGS-01-2000 fixant la tenue des

séances ordinaires du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire.

que le calendrier des rencontres du conseil des commissaires 2004-2005 débutant à 19 h 45 soit approuvé tel que présenté sous la cote 6.04.

À noter que, pour des questions logistiques, la réunion du 8 mars est déplacée au mardi suivant soit le mardi 15 mars 2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1568-05-04

6.05 PROPOSITION DE FONCTIONNEMENT POUR LE CONSEIL À COMPTER DE 2004-2005

CONSIDÉRANT l'analyse du fonctionnement du conseil établi le

1^{er} mai 2004

CONSIDÉRANT la tenue d'une séance ordinaire du comité exécutif et

du conseil des commissaires habituellement le

2^e mardi du mois;

CONSIDÉRANT la documentation déposée à cet effet, sous la cote

6.05;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

de planifier la tenue d'une séance plénière lors d'un mardi, selon deux modalités de regroupement possibles et variables sur divers sujets ou thématiques :

- Regroupement impliquant tous les membres du conseil des commissaires (collectif).
- Ateliers de travail sur des thématiques particulières et regroupant, selon les intérêts et compétences, une partie des membres du conseil des commissaires (sous-groupes). À la fin des ateliers de travail, il y aurait, règle générale, une mise en commun des résultats des échanges.

ONT VOTÉ POUR : 18 commissaires ABSTENTION : 2 commissaires

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

C.C.-1569-05-04 6.06 COMITÉ D'APPRÉCIATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE – Nombre

La présidente, M^{me} Marie-Louise Gentric-Kerneïs, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le mandat du comité d'appréciation de la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

que le nombre de membres du comité d'appréciation de la directrice générale soit de **cinq commissaires**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1570-05-04R COMITÉ D'APPRÉCIATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE – Représentation des 4 secteurs

CONSIDÉRANT le mandat et la composition du comité d'appréciation de la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudette Labre-Do, commissaire,

que les quatre secteurs de la Commission scolaire soient représentés au sein du comité d'appréciation de la directrice générale.

REJETÉE

C.C.-1571-05-04 COMITÉ D'APPRÉCIATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE – Nomination des membres

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que la présidence et la vice-présidence du conseil des commissaires, de même que la présidence et la vice-présidence du comité exécutif, de même qu'une personne qui siégeait sur le comité antérieur, composent le comité d'appréciation de la directrice générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1572-05-04 COMITÉ D'APPRÉCIATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE – Nomination du 5^e membre

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

que la 5^e personne à siéger sur le comité d'appréciation de la directrice générale soit **M**^{me} **Micheline Patenaude-Fortin**.

M^{me} Micheline Patenaude-Fortin accepte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1573-05-04 6.07 STRUCTURE ADMINISTRATIVE DES DIRECTIONS D'ÉCOLE – PROPOSITION

M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, présente la structure administrative des directions d'école 2004-2005. Il répond à des questions.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Sylvain, commissaire,

d'adopter la structure administrative des directions d'école, telle que déposée sous la cote 6.07.

ONT VOTÉ POUR : 18 commissaires A VOTÉ CONTRE : 1 commissaire ABSTENTION : 1 commissaire

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

C.C.-1574-05-04

8.01 PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN MONTÉRÉGIE – APPUI AUX RECOMMANDATIONS DE LA TABLE DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX

La directrice générale, M^{me} Susan Tremblay, introduit le dossier et en fait l'historique.

CONSIDÉRANT l'étude réalisée par le comité de travail mandaté par la

Table des directeurs généraux de la Montérégie concernant le déploiement de la carte des options

offertes en formation professionnelle;

CONSIDÉRANT la responsabilité des commissions scolaires de former

adéquatement la main d'œuvre en lien avec les besoins

en emploi;

CONSIDÉRANT l'importance d'augmenter les effectifs en formation

professionnelle pour répondre à ces besoins de main-

d'œuvre;

CONSIDÉRANT l'importance d'élargir notre offre de service pour mieux

répondre aux besoins du marché en Montérégie;

CONSIDÉRANT le résultat de la démarche de concertation menée par la

Table des directeurs généraux de la Montérégie;

II EST PROPOSÉ PAR Madame Denise Daoust, commissaire,

et résolu, que le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries appuie les recommandations de la Table des directeurs généraux de la Montérégie et demande au ministère de l'Éducation du Québec d'autoriser les ajouts de programmes à la carte des options en formation professionnelle tels qu'apparaissant au document annexé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1575-05-04

9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

9.01 POSTE DE DIRECTION DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES - FORMATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneïs, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la circulaire n° 61-02-01 du recueil des règles générales d'administration;

CONSIDÉRANT que la présidente du conseil des commissaires siège également sur le comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

de désigner **M**^{me} **Micheline Patenaude-Fortin** comme commissaire pour participer au comité de sélection pour le poste de directeur ou directrice du Service des ressources humaines;

M^{me} Micheline Patenaude-Fortin, commissaire, accepte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1576-05-04

POSTE DE DIRECTION DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES -FORMATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION - Membre substitut

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture-Dubé, commissaire,

de désigner M^{me} Margot Pagé comme commissaire substitut pour participer au comité de sélection pour le poste de directeur ou directrice du Service des ressources humaines.

M^{me} Margot Pagé, commissaire, accepte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1577-05-04

POSTES VACANTS DE DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT 2004-2005 -9.02 **DÉSIGNATION AU COMITÉ DE SÉLECTION**

La directrice générale, M^{me} Susan Tremblay, présente le dossier et rappelle l'état actuel des mouvements de personnel et des postes vacants.

CONFORMÉMENT à la règle 61-02-01 du recueil des règles générales

d'administration;

que M^{me} Marie-Louise Kerneïs, présidente, est CONSIDÉRANT

nommée membre d'office ;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Sylvain, commissaire,

de nommer \mathbf{M}^{me} Linda Crevier, commissaire, membre au comité de sélection pour le comblement des postes vacants de direction d'établissement;

M^{me} Linda Crevier, commissaire, accepte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1578-05-04

POSTES VACANTS DE DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT 2004-2005 -**DÉSIGNATION AU COMITÉ DE SÉLECTION – Membre substitut**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Sylvain, commissaire,

de nommer M^{me} Claudine Caron-Lavigueur, commissaire, membre substitut au comité de sélection pour le comblement des postes de direction d'établissement.

M^{me} Claudine Caron-Lavigueur, commissaire, refuse.

2^e proposition

C.C.-1579-05-04

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

de nommer **M**^{me} **Lise Beauchamp-Brisson**, commissaire, membre substitut au comité de sélection pour le comblement des postes de direction d'établissement.

Mme Lise Beauchamp-Brisson accepte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1580-05-04

FERMETURE PARTIELLE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES – ÉTÉ 2004 9.03

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de fixer la durée et la période de cessation totale ou partielle des activités de la Commission scolaire (articles 7.23 et 7.28);

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

d'approuver la cessation partielle des activités de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour la période du 19 juillet au 30 juillet 2004 inclusivement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.04 ENGAGEMENT OU NOMINATION – DIRECTION DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES (PRÉVOIR UN AJOURNEMENT LE 1^{ER} JUIN 2004)

Ce point sera discuté lors de l'ajournement.

C.C.-1581-05-04

9.05 ENTENTE LOCALE AVEC L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY – MODALITÉS DE DISTRIBUTION DES HEURES DE TRAVAIL M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, présente le dossier et situe le contexte. Il répond à une question.

La directrice générale, M^{me} Susan Tremblay, souligne le travail exceptionnel de trois directions ayant collaboré au dossier.

CONSIDÉRANT l'article 8-5.05 de la convention collective des enseignants portant sur les modalités de distribution des heures de travail;

CONSIDÉRANT la résolution du conseil des commissaires C.C.-0483-10-00 portant sur l'approbation des orientations de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries ;

CONSIDÉRANT les négociations locales tenues avec l'Association des professeurs de Lignery (APL);

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de signer les arrangements locaux ainsi que leurs amendements (7.22);

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-1469-01-04 portant sur l'autorisation de signatures;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire, et résolu :

- d'accepter le document intitulé « Entente entre la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et l'Association des professeurs de Lignery en vertu de la clause 8-5.05 Modalités de distribution des heures de travail » telle que déposée sous la cote 9.05, et ce pour le personnel enseignant de la formation générale des jeunes;
- d'autoriser la présidente du conseil des commissaires et la directrice générale à signer cette entente.

Le vote est demandé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

C.C.-1582-05-04

11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 VENTE DE TERRAIN SUR LA RUE JOGUES : DEMANDE DE DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE PAR « LES HABITATIONS DE LA RIVE »

CONSIDÉRANT la demande du G.R.T.S.O. (Groupe de Ressources techniques du Sud-Ouest) d'obtenir un quatrième délai supplémentaire afin de lui permettre de finaliser l'élaboration de son projet et compte tenu de l'évolution favorable de ce dossier;

ANT que leur dossier chemine normalement auprès de la

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

Société d'habitation du Québec;

627

CONSIDÉRANT

que les membres du conseil des commissaires accordent un délai de 120 jours supplémentaires (du 30 mai 2004 au 27 septembre 2004 inclusivement) pour permettre au G.R.T.S.O. de terminer l'élaboration de son projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1583-05-04

PROJET D'ENTENTE AVEC LA VILLE DE LA PRAIRIE: AMÉNAGEMENT DES TERRAINS DE TENNIS À L'ÉCOLE DE LA 11.02 PROJET **MAGDELEINE**

M. Pierre Gastaldy, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier portant sur les terrains de tennis situés derrière l'école de la Magdeleine. La ville de La Prairie est intéressée à financer des aménagements en retour d'une entente d'utilisation.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Denise Daoust, commissaire,

qu'un accord de principe soit donné au projet d'entente avec la ville de La Prairie concernant l'aménagement des terrains de tennis à l'école de la Magdeleine et de convenir de modalités compensatoires particulières pour la reprise du terrain en cas de nouveaux besoins pour d'autres fins éducatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SERVICE DES **L'INFORMATION** 12.0 **TECHNOLOGIES** DE **DES COMMUNICATIONS**

13.0 SERVICE DE L'INFORMATION

14.0 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

DOCUMENT DE LA FCSQ SUR LA DÉMOCRATIE SCOLAIRELa présidente, M^{me} Marie-Louise Kerneïs, souligne que le dossier sera débattu lors de l'assemblée générale de la FCSQ. À une intervention d'une commissaire, la présidente rappelle que la FCSQ n'a pas demandé à ce que chaque commission scolaire présente une position ferme sur le sujet. Le Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie a souhaité laisser les délégués libres de se prononcer.

15.0 **COMITÉ DE PARENTS**

16.0 **DEMANDE D'INFORMATION**

16.01 **HORAIRE D'AUTOBUS**

Une commissaire s'interroge sur la problématique de l'horaire général des élèves pour faire en sorte que les enfants puissent avoir davantage d'heures de sommeil. La présidente, M^{me} Marie-Louise Kerneïs, donne certaines explications sur les motifs qui sous-tendent cet horaire.

SPECTACLE À L'ÉCOLE LOUIS-PHILIPPE-PARÉ

Une commissaire souhaite féliciter l'école Louis-Philippe-Paré pour la participation de toutes les catégories d'élèves et la beauté du spectacle.

TOURNOI DE GOLF 16.03

Monsieur Guy Sylvain, commissaire, présente l'état de situation du dossier et Monsieur André Dugas, commissaire, complète en invitant les commissaires à entrer en communication avec les maires, après s'être concertés.

17.0 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La directrice générale, M^{me} Susan Tremblay, présente divers dossiers : Réussite Montérégie – Bourses de la persévérance;

- Plan de classification des gestionnaires au niveau provincial;
- Le comité d'action locale, pour une nouvelle école primaire à Candiac, s'est réuni le 10 mai:
- Candidature au prix d'excellence de la FCSQ : référence du projet Édulinux au Prix d'excellence de l'administration publique;
- Rappel du comité plénier du 18 mai prochain Vérifier la convocation -Possibilité de la tenue à l'école Saint-Joseph à Mercier.

18.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.01 Orientations de la Fédération des cégeps
- 18.02 Lettre du ministre de l'Éducation et du ministre de la Santé et des Services sociaux sur l'entente de complémentarité des services
- 18.03 Protocole d'entente avec les Villes État des autorisations de signatures des Villes
- 18.04 Compte rendu du comité consultatif du transport Réunion du 7 avril 2004
- 18.05 Extrait du questionnaire relativement à l'étude en souscription par la firme Léger Marketing
- 18.06 Activités et événements Mai et juin 2004
- 18.07 Lettre du 30 avril 2004 de M. Pierre Reid, ministre de l'Éducation, relative à des demandes de dérogation
- 18.08 Lettre du 5 mai 2004 de M. Pierre Largy, secrétaire-trésorier et directeur général de la MRC de Roussillon, concernant un extrait de procès-verbal ou copie de résolution de la séance régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Roussillon du 28 avril 2004, relativement aux personnes qui ont été désignées pour siéger au conseil d'administration du CLD de Roussillon

C.C.-1584-05-04 HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1585-05-04 LEVÉE DU HUIS CLOS

II EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1586-05-04 19.0 AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

À 22 h 40,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que la séance ordinaire du 11 mai 2004 soit ajournée au mardi 1^{er} juin 2004 à 19 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidente de la séance	Secrétaire général

D:\Textes\Cc\2003-2004\Procès-verbaux\2004-05-11.doc